

**Agence fédérale de développement  
économique pour le Sud de l'Ontario**

## **Rapport financier trimestriel**

pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021

---

Nancy Gardiner  
Présidente

Lisa St-Amour, MBA, CPA, CMA  
Dirigeante principale des finances

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la  
ministre du Développement économique et des Langues  
officielles, 2021

Numéro de catalogue: lu94-1F-PDF

ISSN 2368-349X

# Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2021

---

## Déclaration décrivant les résultats, les risques et les changements importants dans le fonctionnement, le personnel et les programmes

### 1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et dans la forme et aux modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Le présent rapport devrait être lu parallèlement au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses de 2021-2022. Le présent rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

#### 1.1 Pouvoirs, mandat et responsabilité de base

Le mandat de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) est de « **renforcer la capacité du Sud de l'Ontario en matière d'innovation, de développement économique et de croissance** ».

Des détails et des renseignements supplémentaires sur les pouvoirs, le mandat et la responsabilité de base de FedDev Ontario se trouvent dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#) et le [Plan ministériel 2021-2022](#) de FedDev Ontario.

#### 1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les autorisations de dépenser qui ont été accordées à FedDev Ontario par le Parlement et celles utilisées par FedDev Ontario, conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice financier 2021-2022. Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un cadre d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière en ce qui concerne l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de mesures législatives, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

FedDev Ontario utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels qui font partie de son processus de rapport sur le rendement. Néanmoins, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.

### 1.3 Structure financière de FedDev Ontario

FedDev Ontario gère ses dépenses en vertu de deux crédits :

- ♦ le crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement, qui comprend les autorisations de l'Agence liées aux dépenses de personnel, de fonctionnement et d'entretien;
- ♦ le crédit 5 – Subventions et contributions, qui comprend toutes les autorisations liées aux paiements de transfert.

Les dépenses en vertu des autorisations législatives budgétaires, pour lesquelles les paiements sont effectués en vertu d'une loi préalablement approuvée par le Parlement et qui ne font pas partie des projets de loi des crédits annuels, comprennent des postes tels que la part du gouvernement du Canada au titre du régime d'avantages sociaux des employés et les paiements.

## 2. Faits saillants des résultats du trimestre et du cumul annuel (CA)

La présente section présente les principaux éléments qui ont contribué à l'augmentation ou à la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2021.

### 2.1 Analyse des autorisations (Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement, et Crédit 5 – Subventions et contributions et dépenses législatives)

Le total des autorisations disponibles et des dépenses prévues est passé à 364,3 millions de dollars pour le second trimestre de l'exercice 2021-2022, comparativement à 548,1 millions de dollars pour l'exercice 2020-2021, comme l'illustre le tableau « Déclaration des autorisations ».

FedDev Ontario a reçu un financement de 257,1 millions de dollars par l'intermédiaire du [Budget principal des dépenses 2021-2022](#), et 107,2 millions de dollars additionnels du [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#) et d'autres ajustements

La diminution nette de 183,8 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent est liée aux éléments suivants :

- ♦ une augmentation de 8,7 millions de dollars pour le crédit 1 (autorisations des dépenses de fonctionnement);
- ♦ une augmentation de 59,4 millions de dollars du crédit 5 (autorisations de subventions et de contributions);
- ♦ une diminution de 251,9 millions de dollars des dépenses législatives.

## Crédit 1 – Autorisations des dépenses de fonctionnement

Le total des autorisations actuellement disponibles pour les dépenses de fonctionnement au titre du crédit 1 pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2022 s'élève à 35,6 millions de dollars, comparativement à 26,9 millions de dollars pour l'exercice 2020-2021, ce qui correspond à une augmentation nette de 8,7 millions de dollars. Cette augmentation nette est attribuable à ce que FedDev Ontario a reçu des crédits provisoires (75 pour cent) pendant le second trimestre de l'exercice 2020-2021 comparativement à la réception des crédits complets en 2021-2022, ainsi qu'aux autorisations fournies en 2021-2022 pour des programmes temporaires.

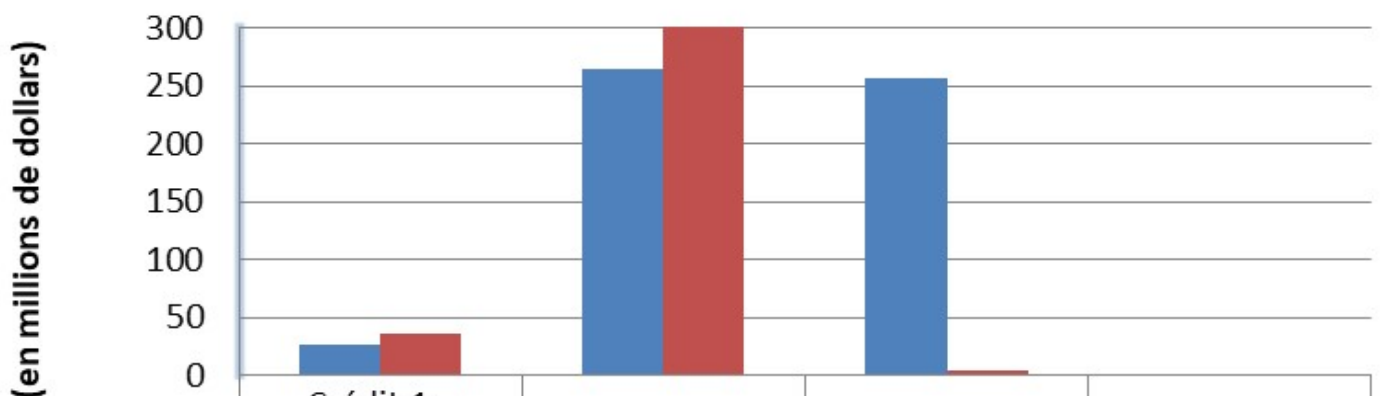
## Crédit 5 – Subventions et contributions

Les autorisations pour les subventions et contributions totales du crédit 5 disponibles pour l'exercice 2021-2022 s'élèvent à 324,5 millions de dollars, comparativement à 265,1 millions de dollars pour l'exercice 2020-2021, soit une augmentation nette de 59,4 millions de dollars. Dans le cadre du Budget principal des dépenses de 2021-2022, le gouvernement a approuvé des autorisations de 222,1 millions de dollars pour le crédit 5, avec 102,4 millions de dollars additionnels approuvés dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A).

## Autorisations législatives

Le total des autorisations législatives accordées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 s'élève à 4,2 millions de dollars, comparativement à 256,1 millions de dollars en 2020-2021, soit une diminution nette de 251,9 millions de dollars. Cette diminution des autorisations accordées est un résultat direct de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*, qui a expiré le 31 décembre 2020, laquelle autorisait les paiements aux bénéficiaires en 2020-2021 dans le cadre du programme du Fonds d'aide et de relance régionale.

## Autorisations budgétaires disponibles



■ 2020-2021

26,9

265,1

256,1

548,1

■ 2021-2022

35,6

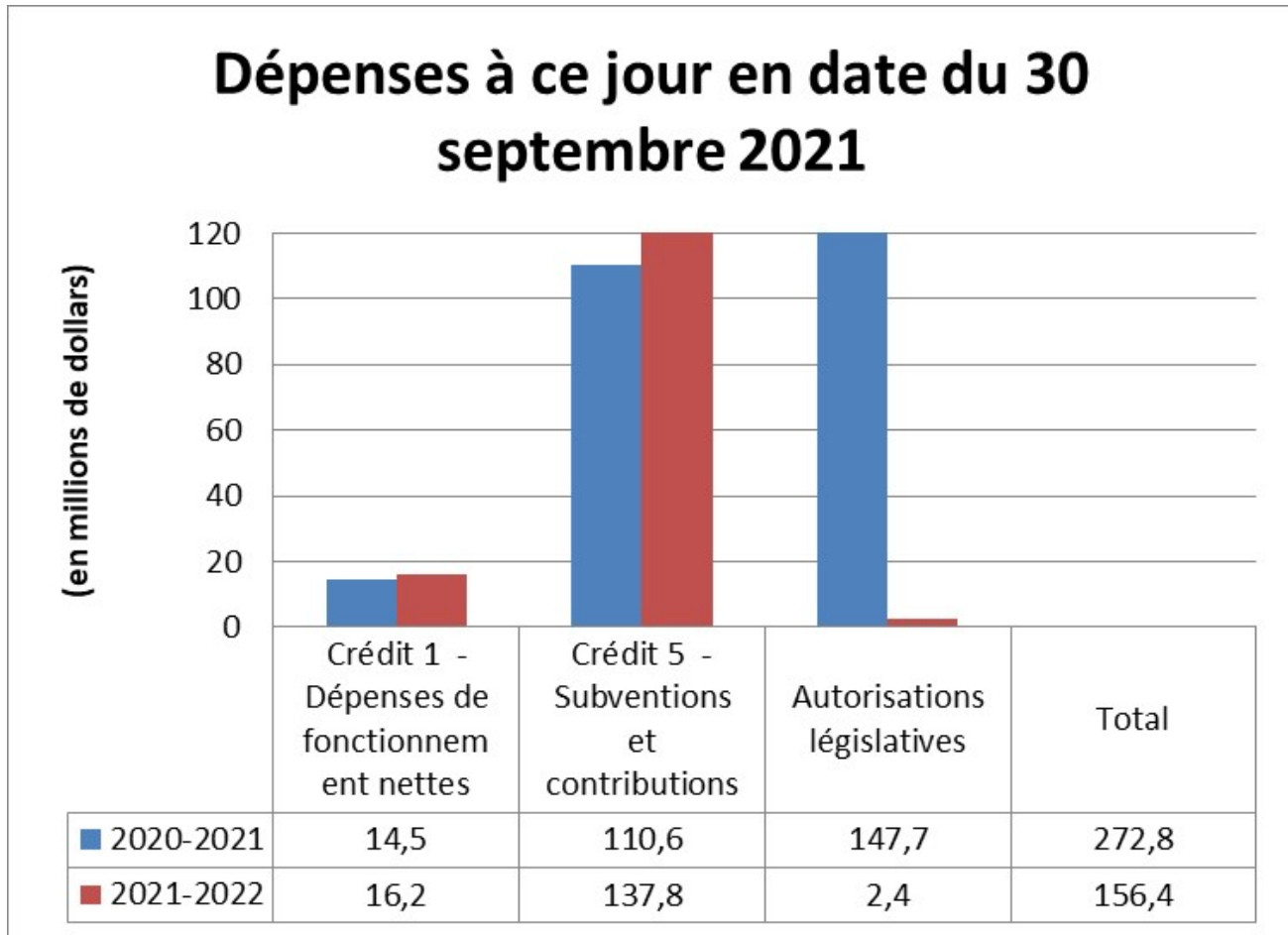
324,5

4,2

364,3

## 2.2 Analyse des dépenses

Au 30 septembre 2021, les dépenses cumulées s'élevaient à 156,4 millions de dollars, soit une diminution de 116,4 millions de dollars, comparativement à 272,8 millions de dollars au 30 septembre 2020. La diminution des dépenses est principalement attribuable aux paiements de transfert livrés en 2020-2021 appuyant le Fonds d'aide et de relance régionale dans le cadre de l'autorisation législative de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*.



Les dépenses budgétaires du second trimestre de l'exercice 2021-2022 se sont élevées à 84,2 millions de dollars, comparativement à 114,6 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2020-2021, tel qu'illustré dans le graphique « Dépenses budgétaires du second trimestre ». La diminution nette de 30,4 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des dépenses accordée à FedDev Ontario en 2020-2021 dans le cadre de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national* en vue du Fonds d'aide et de relance régionale.

## **Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement**

Au deuxième trimestre, les dépenses relatives au personnel ont augmenté de 1,9 million de dollars (25 pour cent) par rapport à la même période au cours de l'exercice financier précédent. L'augmentation des dépenses relatives au personnel est conforme aux autorisations de fonctionnements accrues qui ont été fournies pour soutenir les programmes d'aide et de relance liés à la COVID-19.

Les dépenses au titre des autres articles courants de fonctionnement n'ont pas connu de fluctuations importantes.

## **Crédit 5 (Subventions et contributions)**

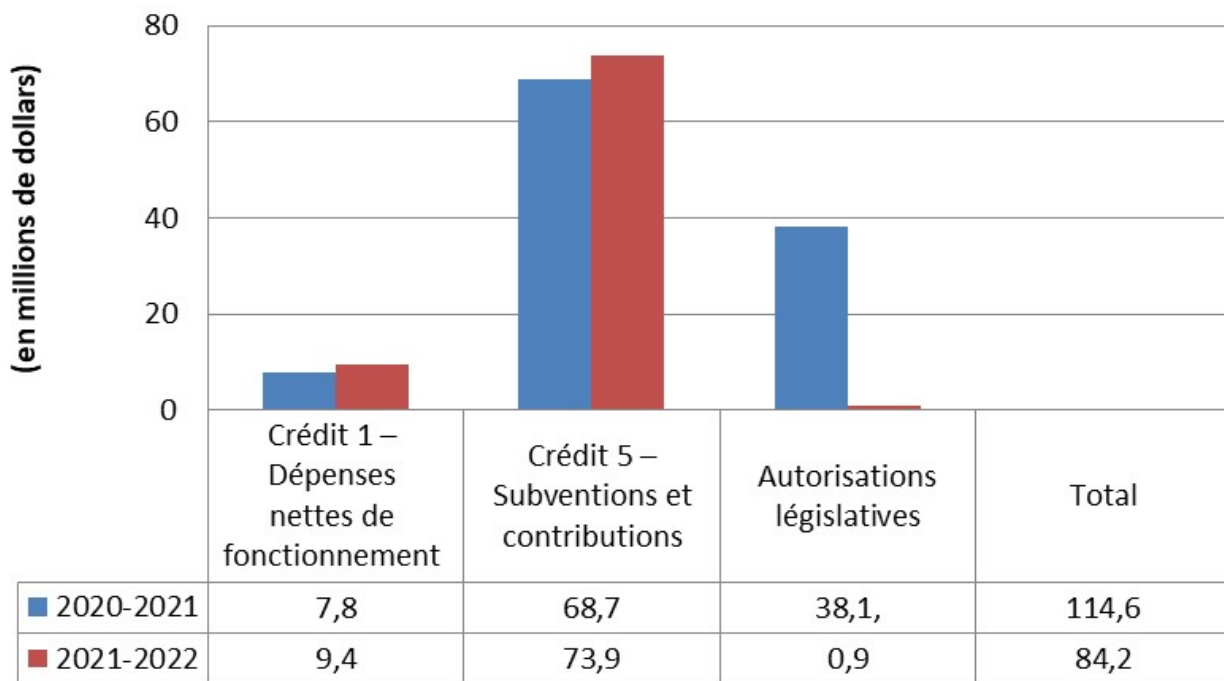
Les dépenses en paiements de transfert par l'intermédiaire des autorisations votées se sont élevées à 73,9 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2021-2022, comparativement à 105,9 millions de dollars au cours du même trimestre de l'exercice 2020-2021. La diminution des dépenses trimestrielles est principalement attribuable aux paiements de transfert livrés en 2020-2021 pour soutenir le Fonds d'aide et de relance régionale dans le cadre de l'autorisation législative de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*.

## **Autorisations législatives**

Les dépenses effectuées par le biais des autorisations législatives se sont élevées à 0,9 million de dollars au second trimestre de l'exercice 2021-2022, comparativement à 38,1 millions de dollars au même trimestre en 2020-2021. Cette diminution des dépenses est attribuée aux paiements de l'année antérieure liés à la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national* qui a expiré le 31 décembre 2020. Les dépenses de l'année courante sont revenues aux niveaux normaux représentant les dépenses législatives consacrées au régime d'avantages sociaux des employés.

(Pour de plus amples renseignements sur les dépenses, voir le tableau Dépenses ministérielles budgétaires par article courant en annexe.)

## Dépenses budgétaires du deuxième trimestre



### 3. Risques et incertitudes

L'année 2021-2022 a apporté une quantité sans précédent de nouveaux programmes et de nouvelles autorisations aux agences de développement économique régional pour aider les entreprises et les communautés à se remettre des conséquences graves de la pandémie de COVID-19. La capacité de FedDev Ontario de dépenser pleinement ses autorisations cette année dépendra de la capacité des bénéficiaires à travers le Sud de l'Ontario à lancer des projets et à faire des investissements ainsi que de l'incertitude persistante liée à la pandémie.

### 4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le budget de 2021 a annoncé une série de nouveaux programmes mis en œuvre par les agences de développement régional dans tout le Canada afin de soutenir la relance économique après la COVID-19. Les nouveaux programmes lancés à l'été 2021 comprennent le Fonds pour l'emploi et la croissance, le Fonds d'aide au tourisme, le Fonds canadien de revitalisation des communautés, l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale et un financement ciblé pour les grands festivals et événements.

Au cours de ce trimestre, le 1er septembre 2021, Nancy Gardiner a été nommée présidente de FedDev Ontario.



# Approbation par les hauts fonctionnaires

Nancy Gardiner

Présidente

Ottawa (Canada)

Lisa St-Amour, MBA, CPA, CMA

Dirigeante principale des finances

## Déclaration des autorisations (non vérifiée) <sup>1</sup>

(en milliers de dollars)

|  | Exercice 2021-2022   |  |   | Exercice 2020-2021   |  |   |
|--|--|--|---|--|--|---|
|  | Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 <sup>2</sup> | Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2021 | Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre | Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 <sup>2</sup> | Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2020 | Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre |
| Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement | 35 556   | 9 390  | 16 198  | 26 858   | 7 798  | 14 478  |
| Crédit 5 – Subventions et contributions      | 324 458  | 73 868   | 137 836   | 265 138  | 68 686   | 110 617   |
| Autorisations budgétaires législatives :     | 4 236  | 928  | 2 374   | 256 146  | 38 088   | 147 742   |
| <b>Total des autorisations</b>               | <b>364 250</b>   | <b>84 186</b>  | <b>156 408</b>  | <b>548 142</b>   | <b>114 572</b>   | <b>272 837</b>  |

<sup>1</sup> Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux.

<sup>2</sup> Comprend les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié)  
(en milliers de dollars)

1

|   | Exercice 2021-2022   |  |   | Exercice 2020-2021   |  |   |
|---|--|--|---|--|--|---|
|   | Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 | Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2021 | Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre | Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 | Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2020 | Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre |
| <b>Dépenses</b>                                     |  |  |   |  |  |   |
| Personnel <sup>2</sup>                              | 31 813   | 9 542  | 17 207  | 24 682   | 7 658  | 14 603  |
| Transports et communications                        | 538  | 7  | 10  | 882  | 6  | 16  |
| Information   | 670  | 67   | 87  | 393  | 28   | 59  |
| Services professionnels et spéciaux                 | 5 761  | 678  | 1 203   | 4 483  | 851  | 1 335   |
| Locations   | 243  | 10   | 25  | 133  | 116  | 143   |
| Services de réparation et d'entretien               | 42   | 2  | 2   | 45   |  |   |
| Services publics, fournitures et approvisionnements | 120  | 13   | 13  | 89   | 13   | 17  |
| Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux    | -  |  | -   | -  | -  | -   |
| Acquisition de matériel et d'outillage              | 592  | 20   | 25  | 303  | 22   | 99  |
| Paiements de transfert                              | 324 458  | 73 868   | 137 836   | 517 117  | 105 878  | 256 568   |
| Autres subventions et paiements                     | 13   | -21  | -   | 15   | -  | (3)   |
| <b>Dépenses budgétaires totales</b>                 | <b>364 250</b>   | <b>84 186</b>  | <b>156 408</b>  | <b>548 142</b>   | <b>114 572</b>   | <b>272 837</b>  |

- 
- 1 Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux.
  - 2 Comprend les dépenses au titre du Régime d'avantages sociaux des employés (RASE).
-